

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI ACTIONS OR ESR

Code AMF: (C) 990000093189

Ce fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) est géré par Amundi Asset Management, société du groupe Amundi FCPE – Fonds d'Epargne Salariale soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : " Actions internationales ".

En souscrivant à AMUNDI ACTIONS OR ESR, nourricier de AMUNDI ACTIONS OR - O (C) vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à investir dans des actions d'entreprises du secteur de l'or.

La performance AMUNDI ACTIONS OR ESR peut être inférieure à celle de AMUNDI ACTIONS OR - O (C) en raison de ses propres frais.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

Votre investissement est réalisé au travers de AMUNDI ACTIONS OR - O (C), c'est-à-dire qu'il est investi en totalité et en permanence dans celui-ci et à titre accessoire en liquidités.

L'objectif est de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, le FTSE GOLD MINES RI (Indice en euro, converti du dollar USD, en cours de clôture, dividendes réinvestis), représentatif des sociétés internationales dont l'activité principale est l'exploitation des mines d'or, sur la durée de placement recommandée, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des titres sur la base d'analyses macro-économique, qualitative et quantitative. La répartition entre les sous-secteurs et industries et les pays peut évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipé.

Votre portefeuille est composé, pour 60% minimum de son actif, en actions appartenant au secteur de l'Or. Ces actions seront émises par des sociétés de toutes tailles de capitalisation et de toutes zones géographiques. Toutefois le fonds peut s'exposer jusqu'à 20% de son actif dans le secteur des minéraux précieux (autre que l'or). L'exposition du fonds aux marchés émergents est limitée à 30 % de l'actif. Une exposition au risque de change existe pour des devises autres que l'Euro.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

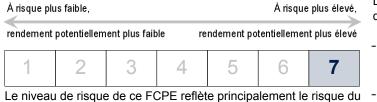
Les revenus et les plus-values nettes réalisées sont obligatoirement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, les opérations de rachat sont exécutées chaque jour, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage de votre épargne.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCPE reflète principalement le risque de secteur du marché actions sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.

La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les modalités de souscription/rachat du Fonds maître sont précisées dans le prospectus du Fonds maître.

Les risques importants pour le FCPE non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité: dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

AMUNDI ACTIONS OR ESR 1



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE y compris les coûts de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement				
Frais d'entrée	3% maximum			
Frais de sortie Néant				
Con tour correspondent ou pourcentage maximal pouvent être préloué				

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant investissement (entrée) ou en cas de rachat (sortie). L'investisseur peut obtenir auprès de son entreprise et/ou de son teneur de compte les taux des frais d'entrée et de sortie qui lui sont applicables.

applicables.					
Frais prélevés par le FCPE sur une année					
Frais courants	1,50% de l'actif net moyen				
Frais prélevés par le FCPE dans certaines circonstances					
Commission de	Néant				
performance					

Une partie des frais d'entrée peut être prise en charge par l'entreprise - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre entreprise.

Ce pourcentage exclut:

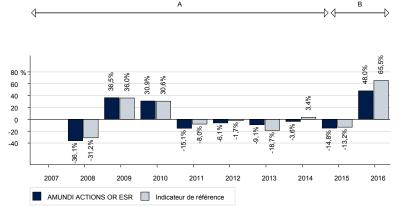
 les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC

Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation.

Pour chaque exercice, le rapport annuel du FCPE donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais de ce FCPE, veuillez-vous référer aux rubriques "frais" de son règlement disponible sur le site internet www.amundi-ee.com.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCPE.

Le FCPE a été agréé le 22 septembre 2006.

La devise de référence est l'euro (EUR).

A : gestion initiale : fonds nourricier d'un fonds maître investi en actions internationales secteur ressources naturelles

B : changement de maître : nouveau maître investi en actions secteur Or

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Nom du teneur de compte : Teneur de comptes désigné par l'Entreprise.

Forme juridique du FCPE : multi-entreprises.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation

Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible sur le site internet de la Société de gestion : www.amundi.com).

Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Il a notamment pour fonction d'examiner le rapport de gestion et les comptes annuels du FCPE, la gestion financière, administrative et comptable. Il décide notamment des opérations de fusion, scission ou liquidation. Pour plus de précision, veuillez vous reporter au règlement.

Le règlement et les derniers documents d'information périodique réglementaires du FCPE ainsi que le reglement et les derniers documents d'information périodique réglementaires de l'OPC maître, et toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de leurs sociétés de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.amundi-ee.com.

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce FCPE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24 janvier 2017.

AMUNDI ACTIONS OR ESR 2

AMUNDI ACTIONS OR ESR



SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION

28/02/2017

ACTION

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL): 130,85 (EUR)
Date de VL et d'actif géré: 28/02/2017
Code ISIN: QS0009093186
Actif géré: 12,84 (millions EUR)
Devise de référence du compartiment: Devise de référence de la classe: EUR
Indice de référence: FTSE Gold Mines
Date du dernier coupon: EUR

Objectif d'investissement

Le FCPE est principalement investi en valeurs aurifères internationales (Australie, Amérique du Nord et Afrique du Sud), avec une diversification possible sur les valeurs d'autres minéraux précieux (argent, platine). L'objectif est de délivrer une performance supérieure à celle de son indice de référence, le FTSE Gold Mines, sur la durée de placement recommandée.

Caractéristiques principales

Forme juridique: FCPE

Date de création du compartiment/OPC: 31/10/2006

Date de création de la classe : 31/10/2006

Eligible PEA: NON

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Frais courants : 1,50% (Estimés 27/04/2015)
Durée minimum d'investissement recommandée : 5 ans

Commission de surperformance : Non

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



A : gestion initiale : fonds nourricier d'un fonds maître investi en actions internationales secteur ressources naturelles B : changement de maître : nouveau maître investi en actions secteur Or

Performances glissantes *

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Depuis le	30/12/2016	31/01/2017	30/11/2016	29/02/2016	28/02/2014	29/02/2012
Portefeuille	5,54%	-2,34%	9,93%	18,32%	22,82%	3,30%
Indice	9,01%	-0,40%	13,41%	23,94%	50,66%	21,03%
Ecart	-3,47%	-1,94%	-3,48%	-5,62%	-27,84%	-17,73%

Performances calendaires (1) *

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Portefeuille	47,98%	-14,79%	-3,56%	-9,13%	-6,06%	-15,08%	30,89%	36,52%	-36,14%	-
Indice	65,52%	-13,19%	3,39%	-18,71%	-1,74%	-8,04%	30,65%	36,04%	-31,22%	-
Ecart	-17,54%	-1,60%	-6,95%	9,59%	-4,32%	-7,03%	0,25%	0,48%	-4,92%	-

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Indicateurs

Nombre de lignes en portefeuille 41 Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

	Portefeuille
GOLDCORP INC	9,77%
NEWMONT MINING CORP	8,95%
RANDGOLD RESOURCES LTD	8,53%
AGNICO EAGLE MINES LTD	8,46%
BARRICK GOLD CORP	4,81%
NEWCREST MINING LTD	4,76%
POLYMETAL INTERNATIONAL PLC	4,22%
FRANCO-NEVADA CORP	4,03%
KINROSS GOLD CORP	3,77%
DETOUR GOLD CORP	3,69%
Total	60,99%

Volatilité

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	31,90%	30,86%	26,20%
Volatilité de l'indice	34,42%	34,18%	28,82%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.





Commentaire de gestion

Poursuite de la hausse de l'or en février, clôturant au-dessus de \$1250/oz, et en progression de presque 9% (\$) depuis janvier. Les incertitudes politiques tant aux Etats-Unis qu'en Europe ont relégué les bons chiffres macro au 2ème plan, et ont soutenu le métal jaune. La nette détente des taux d'intérêt réels aux Etats-Unis, au plus bas depuis avril 2015, a aussi constitué un élément positif pour l'or, alors que le dollar US s'est plutôt renforcé sur la période et que les anticipations inflationnistes se sont modérées, après avoir atteint un point haut depuis octobre 2014.

Après des prises de profits marquées en fin d'année, et un début d'année un peu atone, le marché de l'or « physique » s'est réveillé en février. L'équivalent de plus de 55 tonnes ont été accumulées sur le mois

Pour autant, la dynamique du marché aurifère a ralenti en fin de mois. Les intentions de la Fed, face à une économie en accélération, se sont précisées, et la probabilité d'une hausse de ses taux directeurs, dès mars, s'établit maintenant à ~98%. Rien dans le discours de Trump devant le Congrès, le 28 février n'a détourné la Fed de cette voie. De quoi inciter les investisseurs à prendre quelques profits, tout du moins à court-terme.

Les mines aurifères ont marqué le pas en février après un début d'année sur les « chapeaux de roues », mais parviennent à conserver une confortable avance depuis le début de l'année. La volatilité du secteur demeure importante.

Les publications de résultats se sont poursuivies en février et se sont révélées plutôt conformes, voire supérieures aux attentes du marché. Cependant, une reprise nécessaire des investissements de maintenance va inéluctablement entraîner une hausse des coûts après plusieurs années de contraction. De fait, les perspectives bénéficiaires des aurifères ont continué d'être ajustées négativement, mais s'inscrivant toujours en forte hausse sur un an glissant. Si la valorisation du secteur s'est tendue depuis quelques mois, en raison des révisions baissières, elle n'en demeure pas moins à un niveau très raisonnable, proche de la moyenne observée depuis 2006 en approche P/NAV, et très en deçà en approche P/CF.

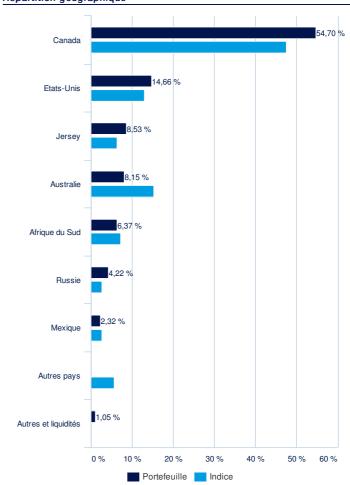
Concernant la gestion du portefeuille, l'exposition aux compagnies de royautés (Franco Nevada, Silver Wheaton, Royal Gold) a été augmentée. Premier Gold a été renforcé au sein des juniors. Les diamants ont fait l'objet d'arbitrages par la vente de Dominion Diamond au profit d'un accroissement de Petra Diamonds. En Afrique du Sud, Anglogold Ashanti a été renforcé au détriment de Gold Fields. La pondération de New Gold a été renforcée après que la société ait adressé sa problématique de financement lié au développement de la mine de Rainy River en Ontario

Composition du portefeuille

Métaux et Minéraux Précieux Argent 1,05 % Autres et liquidités 0 % 20 % 40 % 60 % 80 % 100 %

Portefeuille Indice

Répartition géographique



Hors prise en compte des produits dérivés.

Hors prise en compte des produits dérivés.



AMUNDI ACTIONS OR ESR



Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

